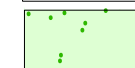


Légende



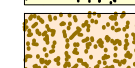
Enrobés



Herbe



Stabilisé calcaire renforcé



Béton désactivé



Angle bâti sur au minimum 3m de longueur dans les deux directions.
(sur le lot 8, choix entre 2 positions possible)



Zone d'implantation et de retrait obligatoire de tout ou partie
de la façade de présentation sur la rue de la construction principale.



Emprise sur laquelle les bâtiments seront limités à 5.0m de hauteur et un RDC



Accès véhicule interdit sur le linéaire indiqué



Accès piéton interdit



Caniveau béton



Bordure béton

24.50

Altitude terrain naturel

24.50

Altitude projet



Candélabre à poser

S.

Place de stationnement



Place de stationnement P.M.R



Borne bois



Haie arbustive



Haie basse décorative



Arbre d'alignement
(Erable champêtre ou de Montpellier, poirier fleurs, charme pyramidal ...)



Arbre en forme naturelle ou en cépée
(Erable champêtre, frêne à fleurs, chêne vert, bouleau ...)



Angle et numéro prises de vue



Périmètre du lotissement

Les cotes et les surfaces des lots sont indicatives
et ne seront définitives qu'après bornage du périmètre de l'opération



Département de la Charente Maritime

Commune de La JARNE

Rue du fief de Chuze

Lotissement
L'ANGLET

Plan de composition
d'ensemble du projet

Maître d'Ouvrage

SAGA CITY
4, Rue des Jardins
17139 DOMPIERRE SUR MER
Tél : 07.83.07.89.32
E-mail : contact@saga-city.fr

Architecte :

TENET ARCHITECTURE
62b, Avenue du Général De Gaulle
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél: 06.10.27.86.74
E-mail: archi54tenet@aol.com

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48
E-mail: geometres@bcge17.com

ESQ	PRO	Pièce :	Echelle :	Dates et Natures d'Interventions	
PA	DCE	PA-4	1/500	18/12/2012	Relevé Topographique
				12/06/2018	Dépôt du PA

